



Le gouvernement dans la dynamique des élections régionales en 2021



Payadowa BoukpeSSI, ministre  
de l'Administration territoriale,  
de la Décentralisation et du  
Développement des territoires

# Des partis de l'opposition encore dans la logique des préalables

P.3

Prestation de serment de Ouattara et Condé

**Faure en  
attraction  
à Abidjan  
et à Conakry**



Agriculture

**Avez-vous  
déjà pensé  
à faire de  
l'huile  
d'avocat ?**

P.7



Election au CNO-Togo

**Akpaki Deladem  
le meilleur  
président pour  
redorer le blason  
de l'Olympisme  
togolais**

P.4



## Fait divers

### Le mauvais locataire boxe l'huissier

R.Y., propriétaire d'une concession, sollicite un huissier de justice à l'effet de signifier à Ogba Innocent un acte d'expulsion pour loyer impayé. Flanqué de R.Y., l'auxiliaire de justice se déporte au domicile du mauvais payeur. Sur place, sans signer l'acte, l'huissier remet une copie au mis en cause.

Ce dernier qui ne parle pas couramment français n'a pas encore le temps de lire le document que l'homme de droit veut le lui arracher pour signature. Ogba Innocent s'oppose. L'huissier, aidé de R.Y. veulent utiliser la force pour contraindre Ogba à céder.

C'était mal connaître l'homme. « M. le président, il nous a pris tous les deux au collet, avant de nous projeter contre le mur et me boxer copieusement », explique le propriétaire de la concession, qui dit avoir perdu une dent et une incapacité temporaire de travail de 14 jours. Absent au procès, le procureur a douté de la qualité de l'huissier commis, parce que ce dernier n'a produit aucun rapport de la présumée agression.

Le délit de coups et blessures contre Ogba a été requalifié en violence et voie de fait. Le mis en cause a été condamné à 3 mois de prison assortis de sursis.

## Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récapitulé N° 24 du 1er août 1998  
BP: 30277

Email: dlatatine1@gmail.com

Siège: Agoè sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication: Joachim Kokou LOKO  
Cél: 90 33 54 86  
Rédacteur en chef: Régis TALIKPÉTI  
Cél: 90 88 11 65

Rédaction: Jean-Jacques OMA-IRE  
Jean H.  
André BABA  
Othniel Papasron  
Jean Jacques Mawu

Imprimerie: Direct Print

## Comment ça va ?

### Très bien: Michel Yaovi Galley

La star au Togo en cette fin d'année est incontestablement l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Ce service dirigé depuis un temps par Michel Yaovi Galley a fait l'unanimité au sein de la population. Il est en effet en train de dresser les opérateurs de téléphonie mobile, que ce soit au niveau des services proposés à la population ou sur les coups de prestation. Ainsi, des coups de communication en passant par la prestation de service, l'autorité a sommé les opérateurs de téléphonie de revoir leur politique, ce qui fut fait en partie. Elle est revenue à la charge constatant des retards, ce qui a obligé les opérateurs à fixer un délai pour s'exécuter. Il en était vraiment temps, puisque le coup de communication au Togo est relativement élevé, comparé à ce qui est proposé dans la sous-région. Vivement que cette autorité puisse maintenir sa pression pour le bonheur de la population.



### Bien: Abdoulaye Yaya

C'est désormais lui qui va incarner la Cour suprême du Togo. Il a remplacé Patrice Akakpovi Gamatho admis à la retraite. Abdoulaye Yaya, puisque c'est de lui qu'il s'agit a positivement marqué la presse togolaise en 2014 lors de ses états généraux. Il avait par un talent déconcertant conduit les travaux, ceux-ci s'étant déroulé dans une ambiance si détendue que les frictions avaient été à peine perceptibles. Affable, il savait détendre l'atmosphère quand il le faut et mettre de la rigueur lorsqu'il le fallait. Conséquence, les travaux ont pris fin dans une bonne ambiance. Aucun doute, ce talent qui lui est reconnu sera mis au service de la justice togolaise par moment décrié par les plus faibles. Toutes les chances l'accompagnent dans sa nouvelle mission.



### Mal: Abubakar Shekau

Des individus qui prennent du plaisir à faire du mal à leurs semblables au nom de la religion. Dans cette logique, ce nommé Abubakar Shekau, chef du groupe Boko Haram a revendiqué hier l'enlèvement de centaines de lycéens dans le nord-ouest du Nigeria. Un acte qui a encore plongé les familles dans le désarroi. Ces actes viennent à la suite des tueries à répétition non seulement au Nigéria, mais aussi au Cameroun, au Tchad et au Niger depuis quelques années maintenant. Ces types périront dans l'enfer le plus rude qu'il soit.



## L'ARCEP baisse les tarifs d'accès aux codes USSD à partir du 1er janvier

À partir du 1er janvier prochain, les tarifs d'accès aux codes USSD, pour les prestataires de services (fintech, startups, sociétés, etc...), vont drastiquement baisser auprès de Togocel et Moov, et ne coûteront que 3 FCFA.

C'est la décision prise par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Le régulateur a décidé de plafonner les tarifs, en raison « du coût très élevé de la session USSD, pratiqué au Togo par les deux opérateurs de téléphonie mobile ».

En effet, un prestataire doit déboursier 100 FCFA pour obtenir un code USSD (service complémentaire par messagerie, comportant généralement des syntaxes qui permettent d'opérer des requêtes comme des achats, réservations, paiement de factures, consultation de

compte, etc.) au Togo, tandis qu'il ne paiera que 2,38 FCFA au Bénin (Moov Bénin) ou 5 FCFA au Sénégal (Free), pour les mêmes accès.

A travers cette décision, le Togo, qui entend faire du digital un levier de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations grâce à la fourniture des services à valeur ajoutée, « libéralise » et « s'aligne sur les tarifs dans la sous-région ». Les frais d'accès et de maintenance sont eux aussi revus, et passeront respectivement à 250 000 FCFA et 150 000 FCFA, faisant partie au passage des tarifs les plus bas de la sous-région sur ce segment.

Du reste, la mesure devrait booster l'entrepreneuriat numérique, espère le régulateur.

republiquetogo

## Fait divers

### Lassée d'être célibataire, elle se marie avec elle-même

Souvent, quand on demande à des couples le secret de leur entente, ils répondent que c'est parce qu'ils sont « pareils ». Pour les autres, trouver l'élu(e) de son cœur peut vite virer au sacerdoce. Au grand dam de millions de célibataires, qui rêvent de se faire passer la bague au doigt. Yasmin Eleby, une Américaine qui vit à Houston (Etats-Unis), a trouvé le moyen de résoudre ce problème.

Fatiguée du célibat, la Texane de 40 s'est donc mariée avec elle-même. Une décision mûrie depuis deux ans. Dans les films américains, lorsque deux amis sont célibataires, ils font le pacte de se marier ensemble s'ils ne trouvent pas l'amour avant leur quarantième anniversaire. Yasmin, elle, ne s'est pas embarrassée. Lorsqu'elle a soufflé ses 38 bougies, elle a fait un pacte avec elle-même: si elle ne trouvait de mari avant ses 40 ans, elle se marierait avec elle-même. Chose promise, chose due, n'ayant pas trouvé l'homme de sa vie, la jeune femme s'est donc passée toute seule

la bague au doigt. Au moins, elle ne risque pas de divorcer pour incompatibilité d'humeur.

Entourée de sa famille et de ses amis, Yasmin s'est mariée avec elle-même au musée de la Culture afro-américaine de Houston. Vêtue d'une robe violette (quitte à se marier toute seule, autant se lâcher sur la couleur de la robe), la mariée était escortée par sa mère, qui l'a conduite à l'autel pour une « cérémonie spirituelle », le mariage avec soi-même n'étant pas légalement reconnu.

« Je n'ai pas de mots pour décrire toutes les émotions que j'ai ressenties au cours des dernières semaines. J'ai été submergée par ces effusions d'amour et de soutien reçues au cours de ma célébration de l'amour et de la vie », a écrit la jeune mariée sur sa page Facebook. Et parce que tout bon mariage doit être suivi d'un voyage de noces, la mariée a décidé de s'envoler d'ici peu pour une lune de miel qui la mènera au Cambodge, au Laos et à Dubaï. Avec sa moitié, donc en solo.

## NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendamerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

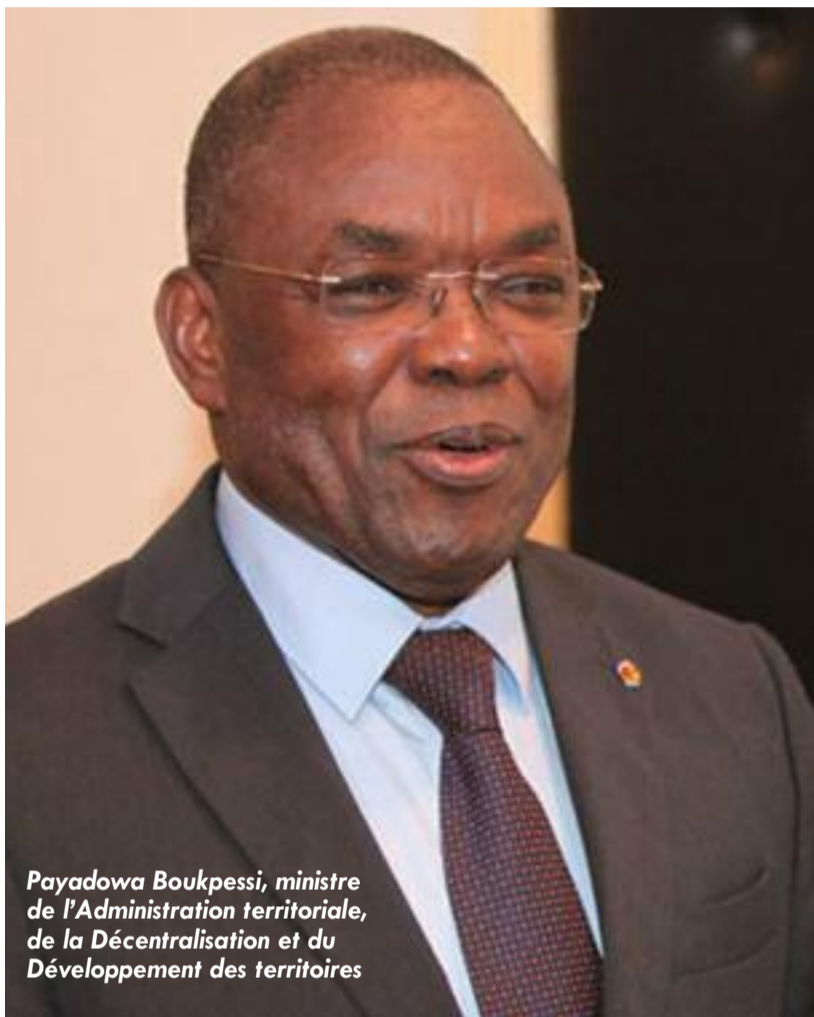
Le gouvernement dans la dynamique des élections régionales en 2021

## Des partis de l'opposition encore dans la logique des préalables

**L'ancrage de la démocratie à la base plus qu'une réalité au Togo. Après les élections municipales de 2019, le Togo s'apprête à aller aux élections régionales en 2021. Les principaux partis de l'opposition et le parti au pouvoir étaient autour du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires ce 14 décembre pour discuter des modalités d'organisation de cette élection. Ce fut l'occasion pour certains partis de poser les préalables et d'exiger la libération de Brigitte Adjamagbo-Johnson. L'opposition va-t-elle rééditer les erreurs du passé ?**

Après les élections locales il y a un an, le Togo s'apprête à franchir la dernière étape de son processus de décentralisation avec l'organisation l'année prochaine des toutes premières élections régionales.

Si sans surprise le parti au pouvoir Union pour la République a annoncé être sur la ligne de départ, d'autres partis habitués au boycott seront cette fois-ci de la partie. C'est le cas notamment de l'Alliance nationale pour le changement (Anc). Par la voix de son vice-président Patrick Lawson, le parti dit être également dans la logique de la participation comme convenu lors du conseil national. « Nous ne participeront pas à des élections s'il n'y a pas de discussions préalables pour assainir le cadre électoral. Nous saluons cette invitation qui va dans ce sens », a pour dire que le pouvoir répond à leurs attentes. Seront aussi sur la ligne de départ, le Comité d'action pour le renouveau (Car) ou encore les Forces démocratiques pour le changement (Fdr), ces formations faisant partie des 21 qui ont répondu à l'invitation du ministre Payadowa Boukpassi.



Payadowa Boukpassi, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires

Ces partis quoi qu'il en soit auront donc des Conseillers régionaux ou des gouverneurs à l'issue de ce scrutin à venir, leur permettant d'avoir une assise locale. Ce qui ne sera pas le cas du Parti national

panafricain (Pnp) qui n'est pas dans une logique d'élections et peut-être aussi les formations membres de la Dynamique Mgr Kpodzro, ces deux forces ayant boycotté l'invitation du ministre. Ce qui présage

également le boycott du scrutin annoncé.

### Un éternel recommencement

Certains ont tiré les leçons des différents boycotts, ce qui ne semble pas être le cas de tout le monde. La politique de la chaise vide a laissé un boulevard à Unir à l'Assemblée nationale, conséquence, le retour à l'occasion des locales et la présidentielle ont été un fiasco. D'autres partis en ont profité pour occuper le terrain. C'est le cas du Net de Gerry Taama, de Bâtir, du MRC d'Abass Kaboua etc... Mais cette leçon n'est pas retenue, puisque les mêmes qui ont profité du boycott des législatives tombent à présent dans les mêmes travers. On en veut pour preuve, les préalables que pose la Car de feu Yawovi Agboyibo qui réclame des conditions avant la tenue des prochaines élections régionales. Pour le parti des déshérités, il faut la libération des deux responsables de la Dynamique Monseigneur Kpodzro, Madame Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Monsieur Gérard Yaovi Dodzi Djossou ainsi que de tous les autres détenus politiques avant les élections. Ce parti va plus loin en exigeant des discussions qui permettent de régler tous les problèmes socio-politiques, sources des crises à répétition que connaît notre pays le Togo au lendemain de chaque élection.

### Encore un pas de plus dans le processus de décentralisation

Après les élections locales il y a un an, le Togo s'apprête à franchir une nouvelle étape

de son processus de décentralisation, avec l'organisation l'année prochaine des toutes premières élections régionales. L'opposition traditionnelle a pris part à la rencontre entre le ministre Boukpassi et les partis politiques qui vise à parachever le processus de décentralisation amorcé par notre pays et qui a conduit à l'organisation des élections locales en 2019.

« Nous vous avons conviés à cette rencontre d'échange en vue de recueillir vos différentes préoccupations et suggestions pour une organisation régionale dans un contexte sanitaire incertain » c'est ainsi que le ministre Boukpassi en charge de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a planté le décor.

Selon les informations, le ministre Boukpassi a invité uniquement « les partis politiques qui ont pris part au moins à l'une des trois dernières élections tenues au Togo ».

La tenue de ces consultations est l'une des conséquences de la nouvelle Loi sur la décentralisation et les libertés locales, adoptée le 25 juin 2019.

En effet depuis cette date, les 05 régions du pays sont passées au rang de collectivités territoriales au même titre que les communes, et sont désormais définies comme des « personnes morales de droit public dotées de l'autonomie financière ».

Les futures élections permettront aux populations de choisir des conseillers régionaux, qui constitueront les différents organes des régions.

Archange T. Faré

## Après Ouattara Abidjan, Faure à Conakry pour l'investiture du président Alpha Condé

Après avoir pris part à l'investiture du président Alassane Dramane Ouattara (ADO) à Abidjan le lundi, Faure Gnassingbé était à Conakry hier où il a assisté à l'investiture de son homologue guinéen le prof. Alpha Condé.

Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a pris part ce lundi à Abidjan, à la cérémonie d'investiture de son homologue Alassane Dramane Ouattara, réélu le 31 octobre dernier à la tête de la Côte d'Ivoire puis le lendemain à celui du professeur Apha Condé réélu à la tête de la Guinée le 18 octobre dernier.

A Abidjan, le n°1 togolais a assisté aux côtés de ses pairs du continent et d'un parterre d'invités de marque,

à la prestation de serment et au discours du président Ouattara.

La présence du président Faure a été hautement appréciée par son hôte, le président ADO qui l'a salué de façon particulière en s'attardant sur lui. « Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé de la République du Togo que j'appelle affectueusement notre jeune doyen » a laissé entendre le président ivoirien sous les ovations des nombreux invités à cette cérémonie d'investiture du président ADO. Parmi ces invités on remarque les chefs d'Etat de la sous-région et l'ancien président français, Nicolas Sarkozy qui avait soutenu le président Ouattara lors de la crise postélectorale de 2011.

Le Chef de l'Etat, qui avait déjà adressé un message de

félicitations, a renouvelé ses compliments à son homologue investi et formulé ses vœux de réussite pour ce nouveau mandat qui démarre.

A Conakry, Faure Gnassingbé a été accueilli à sa descente d'avion par une forte communauté togolaise vivant en Guinée. La diaspora togolaise en terre guinéenne à travers cet accueil chaleureux a voulu témoigner de vive voix son soutien au n°1 du Togo qui ne ménage aucun effort pour la paix, la stabilité et le développement, gage d'un Togo prospère et épanoui.

Le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée entretiennent d'excellentes relations avec une forte colonie togolaise qui vit dans ces deux pays. Il en est de même pour les Ivoiriens et Guinéens qui



vivent au Togo.

Aussi ces deux pays ont joué un rôle très important dans le règlement de la crise socio-politique qui avait secoué le Togo entre 2017 et

2018. ADO et le prof. Alpha Condé ont été les facilitateurs de la crise pour rapprocher le président Faure et son opposition.

Tinos

Cour suprême

## Abdoulaye Yaya a prêté serment devant les députés



Deux semaines après sa nomination, le nouveau président de la Cour suprême a prêté serment lundi. Ceci, lors d'une cérémonie spéciale tenue lundi devant le bureau de l'Assemblée Nationale, qui l'a officiellement renvoyé à ses fonctions.

« Je jure, de bien et fidèlement remplir ma fonction, de l'exercer en toute impartialité, dans le respect de la Constitution, de garder le secret des

délibérations et votes, de ne prendre aucune position publique et de ne donner aucune consultation à titre privé sur les questions relevant de la compétence de la Cour, et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat », a prononcé Yaya Abdoulaye.

Rappelons qu'au Togo, la Cour Suprême est la plus haute juridiction de l'Etat en matière judiciaire et administrative.

## Mey Gnassingbé veut moderniser à Asko de Kara

Assurément le plus jeunes président de club de première division au Togo ne manque pas d'ambition. Mey Gnassingbé porté à la tête d'Association sportive de la Kozah (Asko) lors du congrès ordinaire tenu au palais des congrès le 12 décembre 2020 rêve grand pour son club. Le député et maire a été élu par acclamation alors qu'il était seul candidat en lice.

Les ambitions du nouveau président le club sacré champion du Togo la saison dernière sont grandes. Dans le programme, il est question d'aller vers un vrai



professionnalisme. Dans son discours, il n'a pas manqué de le relever. Mey Gnassingbé compte doter le club d'infrastructures dignes d'un club de haut niveau, d'une section féminine et ainsi jouer les premiers rôles dans le championnat

national et sur le plan africain. La tentative cette année en ligue des champions n'a pas été couronnée de succès, puisque éliminés en préliminaires de la compétition.

Dans le court terme, il compte « bâtir une équipe très compétitive en Championnat en attirant les meilleurs talents du pays », selon ses propres mots de campagne, rajeunir suffisamment Asko de Kara avec un effectif de 25 joueurs professionnels et sous contrat.

Mey Gnassingbé il faut le rappeler n'est pas un nouveau venu dans le monde du football. Passionné, il est un pratiquant qui a failli faire carrière dans cette discipline. Il a même fait quelques passages sur le banc des Eperviers lors des éliminatoires de la coupe du monde en 2006. Après cet épisode, il est resté en contact avec le ballon et les terrains, puisqu'il se retrouverait, avant ses charges d'honorable à l'Assemblée nationale et maire d'Amou2, sur le terrain dit de Kpatcha à Kégué chaque dimanche où il s'adonnait à sa passion.

Angelo

Civisme

## Le respect de l'autorité, un devoir

Respecter une personnalité dépositaire de l'autorité de l'Etat, une valeur que doit cultiver tout bon citoyen d'un pays. Mais depuis des années déjà, cette valeur a tendance à disparaître si bien qu'on se pose la question sur les raisons.

Pourquoi ces derniers temps, le Togolais est irrespectueux de ces personnalités qui incarnent l'autorité publique ? Voilà la question qui taraude l'esprit de bon nombre de nos concitoyens quand on sait l'importance de respect des aînés de surcroît les personnalités de notre pays. Ainsi sur les réseaux

sociaux notamment : facebook et whatsapp le réseau social le plus utilisé au Togo on note des propos et écrits discourtois à l'égard des personnalités. Si ce n'est pas une insulte directe, c'est de la diffamation et de l'atteinte à leurs vies privés. Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur, que sont devenues alors les valeurs qui sont les fondements de la société togolaise et qui la distingue des autres peuples ? Il est impérieux voire urgent qu'une solution adéquate soit trouvée à ce mal qui ne cesse de ronger la société togolaise.

C'est à travers l'éducation que les uns et les autres comprendront le bien fondé

du respect de ceux qui incarnent l'autorité publique. Malheureusement ces derniers jours, notre société tend à être éduquée par des télénovelas ou des feuilletons qui sont en déphasages avec nos réalités africaines. Mais dommage que c'est la culture que véhiculent ces feuilletons que la plupart adoptent.

Il faut donc une profonde refondation de la société togolaise, c'est à travers cela qu'elle va changer car nous sommes sur une piste glissante qui risque de détruire complètement ce qui nous reste. Le respect des aînés et des personnalités.

Tinos

Election au CNO-Togo

## Akpaki Deladem le meilleur président pour redorer le blason de l'Olympisme togolais

La page Kelani Bayor sera tournée ce 19 décembre à la faveur des élections au Comité national olympic togolais (Cnot). Deux candidats en lice s'affrontent pour cette élection attendue du monde olympic, un monde miné par des crises depuis un temps. Il s'agit de Akpaki Deladem, un homme qui connaît bien les arcanes du comité olympic togolais et Wona Germain, ancien président d'Agaza de Lomé et qui a déjà tenté sans succès sa chance à la fédération togolaise de football.

Existe Tagba Romain de la Fédération Togolaise de Tennis et Emmanuel Ramanou de la Fédération Togolaise de Karaté éjecté de la course à la présidence du Comité national olympic togolais (Cnot), place au combat entre Wona Germain et Akpaki Deladem. Les deux rescapés se disputent la présidence du CNOT ce 19 décembre 2020.

### Deladem Akpaki, une chance pour l'olympisme togolais

Le plus expérimenté des deux candidats est forcément le président de la fédération togolaise de Judo. Il a un passé qui plaide en sa faveur pour avoir joué les premiers rôles dans l'administration du Cnot alors que sa tête s'enlisait dans une crise de texte. Il aura la lourde responsabilité s'il est élu d'assurer une bonne participation du Togo aux JO de Tokyo en 2022. Le palmarès du Togo se limite à une médaille de bronze au Canoë Kayak avec Benjamin Boukpeti.

Les Togolais n'ont pas eu l'occasion de découvrir

véritablement les deux candidats lors de la campagne, aucun débat contradictoire n'ayant eu lieu. Mais Akpkaki Deladem a un soutien plus large au sein des 24 électeurs à ce scrutin du 19 décembre. On note entre autre le président de la Fédération togolaise de football, Guy Kossi Akvy, également de la présidente de la fédération de Badminton, M. Kikpa



AKPAKI Deladem

Tikoyabé ou encore de Mme Akpéné Yawa Adjihio de la fédération togolaise de handball. Autre soutien n'ont moins négligeable, celui du président sortant Kelani Bayor.

Avec autant d'atout, on peut affirmer que le candidat Akaki Deladem a la voie balisée pour cette élection de la prochaine.

### La liste complète conduite par Akpaki Deladem

Président : AKPAKI Deladem (Judo)  
1er Vice-Président : GAGOU Kokou (Cyclisme)  
2è Vice-Président :

TAKASSI-KIKPA  
Tikoyabe (Badminton)  
Mission particulière assignée: Chargé des NTIC ;  
3è Vice-Présidente : ADIHO Akpéné Y. (Handball)  
Mission particulière assignée: Chargée des relations avec les fédérations nationales sportives ;  
Secrétaire Général : N'DADIYA Essossannèyou (Volleyball)  
Secrétaire Général Adjoint: ASSEMIN Koffi Téoundé (Karaté) Mission particulière assignée : Chef de Mission  
Trésorier Général : BEDINADE Bedembada (Rugby)

Trésorier Général Adjoint: EDAH Kokou Vaast (Tennis de Table) Mission particulière assignée : Chargé de la mise en place de la licence sportive ;

1er Conseiller : Col. AKPOVY Kossi Guy (Football) Mission particulière assignée: Chargé des infrastructures sportives ;

2è Conseiller : DJOBOKOU Kossi Adodo (Athlétisme) Mission particulière assignée : Chargé de l'environnement ;

3è Conseiller : ADJEVI Anani Néglokpé (Aviron) : Mission particulière assignée: Chargé de la Communication et de la Presse ;

4è Conseiller : BONOU Kokou Edem (Sport Boules) Mission particulière assignée: Chargé des assurances

5è Conseiller : ETSRI-EWOMOUVO Kinvi (Brusquembille) Mission particulière assignée : Chargé des infrastructures techniques

Régis Talikpeti

Covid-19

## Où en est l'Afrique?

**Depuis l'apparition officielle du Sars-Cov-2 sur le continent le 14 février 2020, le nombre de contaminations et de morts dues à la pandémie semble largement contenu, malgré une résurgence dans certains pays ces dernières semaines.**

Les chiffres ne laissent jusque-là pas de place au doute. 2,32 millions de contaminations, 55 265 morts. Dix mois après le premier cas officiellement déclaré en Égypte, le continent africain ne totalise que 3,4 % des contaminations au coronavirus alors qu'il représente 17 % de la population mondiale. La réalité de la propagation du virus est sans doute nettement plus importante, surtout dans les pays disposant de capacités de dépistage limitées. Il n'empêche, la plupart des pays africains ont dès le début de la pandémie réussi à prévenir ou à contenir la transmission communautaire généralisée, déjouant par la même les prédictions les plus alarmistes.

À l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on se veut pourtant très vigilant. « Le virus continue de circuler et la plupart des gens restent sensibles », a déclaré depuis Genève, Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'organisation, le 10 décembre dernier, à l'ouverture du troisième Forum Galien Afrique, qui se tenait à Dakar, la capitale sénégalaise. Selon lui, le continent africain est « à une période charnière » dans la gestion de la pandémie mondiale. « Ces dernières semaines, nous avons constaté une augmentation inquiétante du nombre de cas et de décès », a alerté le chef de l'agence sanitaire mondiale.

### Une situation contrastée

De fait, depuis début octobre, la circulation du virus a repris et la courbe est repartie à la hausse. Toujours de façon inégale. Les pays d'Afrique australe et d'Afrique du Nord se partagent le plus grand nombre de cas. Soit sept pays totalisant environ 81 % des contaminations, dont l'Afrique du Sud (27 %) qui reste le pays le plus touché. Pour la seule journée de mercredi 9 décembre, Pretoria a enregistré 6 709 nouveaux cas ainsi que 135 morts. Le nombre de nouvelles contaminations est en forte hausse depuis le début du mois, laissant présager une deuxième vague, notamment au sud du pays, dans la région du Cap, mais également dans le Sud-Est et la région de Pretoria et Johannesburg.

Contrairement à la première vague, ce sont surtout les adolescents qui sont touchés, principalement les 15-19 ans. Pour l'instant, il n'est pas question d'un nouveau confinement, mais les autorités appellent chacun à être responsable durant les fêtes de Noël.

L'Afrique de l'Ouest, qui avait jusque-là enregistré peu de malades, est elle aussi confrontée à un rebond des nouvelles contaminations : +45 % en moyenne entre le 30 novembre et le 6 décembre. Avec des hausses records

testés positifs se rapproche des 100 000 pour plus de 15 000 décès depuis mars dernier. Si la propagation du virus a, dans un premier temps, été très lente, les chiffres augmentent fortement depuis septembre dernier. Et pourtant, les hôpitaux sont encore loin d'être submergés. Comment expliquer ce paradoxe ? Éléments de réponse avec notre correspondante à Nairobi, Charlotte Simonart. Des unités Covid quasiment vides

### Les systèmes de santé à l'épreuve de la pandémie

Au Sénégal comme ailleurs, pas question d'exposer à nouveau les systèmes de santé déjà fragilisés. En dépit d'une réponse rapide des autorités sanitaires dès le début de la pandémie en mars dernier, les services

Au Nigeria, par exemple, il y a eu 310 morts maternelles dans les structures sanitaires en août 2020, soit près du double par rapport à août 2019.

De son côté, l'Onusida s'inquiète des menaces qui pèsent sur l'avancée de la lutte contre le VIH. En Afrique du Sud, l'expérience accumulée dans le combat contre le sida a pu aider à contenir la pandémie de coronavirus. Mais les chercheurs sont inquiets : le confinement strict mis en place au début de l'année, puis les mesures progressivement relâchées, ont ralenti les objectifs de dépistage et de traitement. Les organisations tentent désormais de rattraper le retard.

Un accès difficile au vaccin La course au vaccin est lancée. Et elle s'annonce

africains à obtenir le vaccin contre le Covid-19. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Santé Daniel Ngamije dans une interview à la chaîne de télévision nationale ce dimanche. Selon lui, les premières doses pourraient arriver dans le pays aux alentours de mars 2021.

20% de la population rwandaise devrait en bénéficier dans un premier temps

Pour l'instant, seules 600 millions de doses ont été réservées auprès de neuf laboratoires, et on estime qu'il manque encore 3,8 milliards d'euros pour obtenir les 1,4 milliards restantes. Covax et l'OMS comptent sur la générosité internationale pour mobiliser cette somme.

Malheureusement, celle-ci tarde à se concrétiser.

Bien au contraire. Les contrats bilatéraux passés directement avec les laboratoires priment sur les belles paroles. À ce stade, les pays les plus riches représentant 14 % de la population mondiale ont mis la main sur 53 % des doses de vaccins promises à court terme. Et qu'importe si l'Afrique du Sud et le Kenya participent à plusieurs essais cliniques, cela ne leur garantit aucun accès préférentiel aux doses.

Reste ensuite à relever les défis logistiques. La plupart des vaccins actuellement développés nécessitent d'être conservés à -70 degrés, ce qui constitue un véritable frein pour les pays ne possédant pas les infrastructures nécessaires. À quoi il faut ajouter le scepticisme des populations. La méfiance des populations Lors d'une enquête, menée par des chercheurs de l'IRD dans quatre pays africains (Cameroun, Sénégal, Bénin et Burkina Faso), six à sept personnes interrogées sur dix affirmaient qu'elles n'accepteraient pas le vaccin si on le leur proposait. Alice Desclaux est anthropologue à l'IRD à Dakar et a participé à cette étude. Selon elle, les raisons avancées pour ce refus sont multiples.

En Afrique du Sud, une étude Ipsos révèle que moins des deux tiers des Sud-Africains seraient prêts à accepter le vaccin s'il était disponible, principalement à cause de la peur d'effets secondaires. Quelques manifestations ont d'ailleurs eu lieu contre l'annonce des premiers essais cliniques, en juin dernier. Et plus récemment, le chef de la Cour suprême, connu pour ses convictions chrétiennes, a même affirmé dans une prière que les vaccins étaient « l'œuvre du diable ». De quoi fragiliser un peu plus la confiance des populations.



par endroits : +194 % au Burkina Faso - qui est passé de 2 856 cas le 30 novembre à 3 212 cas le 6 décembre -, +79 % pour le Nigeria. Dans son rapport hebdomadaire, le centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) indique d'ailleurs que le nombre de personnes testées positives sur cette période est passé de 3,9 % à 6 % alors que le nombre de tests pratiqués a diminué par rapport à la semaine précédente. Même écho au Sénégal où l'on craint « une deuxième vague ». Selon Abdoulaye Diouf Sarr, le ministre de la Santé, le pays est passé de dix nouvelles contaminations par jour il y a un mois à 101 quotidiennes le 10 décembre dernier. Pas de mesures restrictives annoncées pour le moment, mais une « tolérance zéro » pour le port du masque. Au Kenya, le nombre de cas

essentiels ont été mis à rude épreuve. Vaccination, lutte contre le paludisme, santé reproductive... tous les secteurs ont pâti de la pandémie.

Une étude préliminaire de l'OMS menée dans quatorze pays révèle une chute importante de la prestation dans cinq services de santé essentiels - entre janvier et septembre 2020 - par rapport aux deux années précédentes.

Des campagnes d'immunisation contre la rougeole, la tuberculose, la fièvre jaune, la polio et d'autres maladies ont été repoussées dans au moins quinze pays africains. L'introduction de nouveaux vaccins a été suspendue et plusieurs pays ont enregistré des ruptures de stocks de vaccins. Quant à la santé des femmes, elle s'est considérablement dégradée.

semée d'obstacles pour le continent. Le premier est d'ordre financier. Sur les 47 pays de la région Afrique de l'OMS, « seulement près du quart disposent de plans adéquats pour les ressources et le financement », regrette l'agence onusienne qui entend vacciner « 3 % des Africains d'ici mars 2021 et 20 % d'ici la fin de l'année prochaine ». Pour y parvenir, le continent attend beaucoup de l'initiative Covax, lancée par l'OMS et Gavi (l'alliance du vaccin) pour assurer une disponibilité mondiale des vaccins. Objectif du partenariat : se procurer deux milliards de doses qui seront ensuite données aux pays membres à faibles revenus et vendus à prix préférentiel à ceux à revenu modérés.

Le Rwanda espère ainsi être l'un des premiers pays



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

## #CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.  
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



*jusqu'à*

# -40%

sur le

**DÉDOUANEMENT** de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES\***

## #CQFS

Un taux de dépréciation de **30%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1er janvier et le 31 décembre 2019**.



Office Togolais des Recettes - OTR

## Avez-vous déjà pensé à faire de l'huile d'avocat ?

Certainement pas encore mais c'est une très belle opportunité à saisir. L'huile d'avocat est très prisée dans la cosmétique ainsi que dans la consommation alimentaire.

Elle revitalise les cellules épidermiques, nourrit les cheveux et préserve le système cardiovasculaire. La transformation de l'avocat en huile peut être un business très rentable si le processus est maîtrisé.

Bien que l'avocat soit massivement produit au Togo, sa transformation est quasiment inexistante. A Agou Kébo Agblodomé, village situé à presque 1,7 km du Pic d'Agou, l'avocat bio y est produit en quantité et dans les conditions naturelles.

Mais, les producteurs de la zone ont du mal à en trouver preneurs. Voyant les avocats pourrir sans aucune utilité, les membres de la femme Coopérative des Producteurs d'Avocats et Banane (COOPABA) d'Agou Kébo Agblodomé, après avoir été formées à la transformation de l'huile d'avocat, se sont lancés dans cette activité pour pallier au problème de marché.

C'est ainsi que ces productrices ont commencé par transformer l'avocat en

huile mais avec les moyens traditionnels, c'est-à-dire sans utilisation de machine de transformation agroalimentaire.

Le processus consiste à malaxer les avocats puis à sécher au soleil la solution obtenue. Sous l'effet de la température du soleil, le mélange pressé commence par produire de l'huile qui sera recueillie et mise en boîte.

Bien que ce processus semble facile, il relève de l'expertise et de l'expérience en la matière. L'huile recueillie se vend à un prix conséquent.

"Au Bénin, l'huile d'avocat est vendue à 14.000 voire 16.000 FCFA le litre. Mais chez nous ici au Togo, les gens ne maîtrisent pas vraiment l'utilité de cette huile. Souvent, nous vendons notre huile d'avocat en petite boîte de 2.000 à 6.000 FCFA aux rares acheteurs. L'huile d'avocat est bonne pour les cheveux et est également utilisée comme crème pour la peau. Elle revitalise les cellules épidermiques et rajeunit la peau", confie à agridigitale.net, Ama Amegalolo, productrice de fruits dans les montagnes d'Agou Kébo et membre de la COOPABA.

Qui pour former la

coopérative des femmes ?

L'huile d'avocat est aussi utilisée dans l'alimentation mais la productrice Ama avoue que dans la coopérative COOPABA, elles ne maîtrisent pas encore ce type de transformation destinée à la consommation.



Elle fait donc appel à la bonne volonté et aux spécialistes en la matière de leur venir en aide à travers les ateliers de formations pratiques.

Se faisant, les productrices ne seront plus obligées de vendre l'avocat brut mais de pouvoir transformer cela dans les normes de sécurité alimentaire et sanitaire.

Une activité qui va consister à accroître leurs

revenus et à booster leur développement socio-économique.

La consommation de l'huile d'avocat permet de renforcer les organes vitaux. Même le noyau de l'avocat ainsi que ses feuilles ont d'énormes vertus sur la

Les membres de cette coopérative ont été formés à la transformation de l'huile d'avocat de façon traditionnelle. Aujourd'hui, la coopérative veut moderniser ce processus avec l'introduction des machines dans leurs activités.

Pour le moment, la coopérative COOPABA commercialise en quantité ses avocats bios bruts aux commerçantes du marché aux fruits de Hanoukopé à Lomé. Elle compte acheter les machines de transformation agroalimentaire et augmenter la production de l'huile d'avocat et créer ainsi une autre source de revenus.

Si la technique de transformation de l'avocat est maîtrisée, cela peut être un véritable business rentable pour les entrepreneurs agroalimentaires.

L'avocat est un fruit qui contient des acides gras et beaucoup de composants étudiés par les spécialistes. Sa transformation nécessite donc l'appui d'un agroalimentaire.

C'est de ça que la coopérative COOPABA a besoin aujourd'hui pour développer cette activité méconnue des populations togolaises.

## « Nous bradons nos récoltes pour cause de pistes délabrées »

L'état de nos routes détermine le développement d'une communauté', pense Koku Agbeli, régent de Agou Kebo Agblodomé, un petit village perdu sur les collines du Pic d'Agou (109 km de Lomé).

Pour y arriver dans cette petite localité où les fruits naturels (avocat, banane Plantin etc.) sont cultivés en abondance, c'est la croix et la bannière.

A taxi-moto tout comme en voiture, non seulement la facture à payer aux chauffeurs est bien salée, mais, on y arrive, complètement épuisé, abattu car la seule piste de 2km qui mène dans ce village à partir du goudron (nationale 5) est dans un état piteux.

La majeure partie des bonnes femmes de la capitale viennent chez nous chercher des fruits pour aller revendre à Lomé. Notre plus grand souci, c'est l'état de la route qui mène au village. Nous avons une zone propice aux fruits mais juste après les récoltes, les femmes viennent de Lomé acheter nos produits à vil prix parce que nous avons une route délabrée qui ne favorise pas

un accès facile", témoigne Koku Agbeli à agridigitale.net, le cœur très serré.

Il illustre ses propos avec un exemple de ce que les producteurs vivent comme calvaire et qui maintiennent ces derniers dans un état de pauvreté.

"Lorsque dans un village voisin, la route est bien faite, le sac d'avocat est payé à 18.000 F.CFA alors que chez nous le même sac est négocié entre 5000 et 9000F.CFA. Ce sont les acheteurs qui fixent d'ailleurs les prix. Une situation très décevante," relate le régent.

Les producteurs interrogés expliquent qu'ils sont obligés de céder à vil prix leurs récoltes pour ne pas laisser les fruits pourrir vu qu'il n'y a pas de moyens de les conserver pour longtemps et pas aussi aisé de trouver un moyen par eux-mêmes pour venir les vendre à Lomé.

Du côté des acheteurs, les raisons évoquées sont naturellement le mauvais état de la route. Elles évoquent qu'elles sont en retour chèrement facturées

par les chauffeurs et c'est tout à fait normal, qu'elles achètent les produits à un prix leur permettant de ne pas tourner à perte.

### Réhabiliter les pistes rurales

Il faut d'emblée souligner que dans ces localités difficiles d'accès, les producteurs n'ont pas le choix de choisir parmi les acheteurs. Ce sont les mêmes clients qui viennent tout le temps de la capitale prendre toute la production aux prix fixés à leur gré.

"Et si ça continue ainsi, comment l'agriculteur pourrait-il vivre de son travail ?", s'interrogent certains petits agriculteurs dépassés par ce cercle vicieux qui leur maintien dans la paupérisation.

Certaines initiatives prises pour changer un peu la donne ont fait long feu. Le comité villageois de développement (CVD) initie des travaux communautaires pour l'aménagement de la piste. Une seule pluie vient aussitôt réduire tous les efforts fournis.



Autre initiative, le CVD initie depuis 3 ans le marché de fruits pour drainer vers le village d'autres acheteurs de Lomé.

"Ce marché n'existe plus juste parce qu'il est difficile pour les acheteurs d'arriver à notre village pour cause du mauvais état de la route," signale Dzido Edzave, président du comité villageois.

En attendant les pistes

rurales promises par le gouvernement, les producteurs de la localité sont découragés, désespérés car leurs multiples efforts ne portent pas de fruits.

Ils gardent pour le moins espoir que l'État agira en leur faveur pour reconstruire une piste digne et soutenir l'initiative du marché des fruits.

Source: agridigital.net

Lisez et faites lire votre journal Dounia le Monde

Déjà dans les kiosques au Togo et dans l'espace UEMOA

# Matinée Internationale

MAGAZINE PANAFRICAIN D'INFORMATIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES N° 0040 de décembre 2020 - janvier 2021

CIMTOGO

Extension



Etats-Unis

Joe Biden,  
46ème  
président



Côte d'Ivoire

Bédié - Ouattara :  
La paix des braves ?



Mme Victoire  
Tomégah-Dogbé,  
Premier ministre  
du Togo

Dogbé promet

Une gouvernance  
axée sur

# les résultats



Togo, UEMOA-2.000 FCFA Afrique Centrale- 3.000FCFA Afrique du Sud - 30 Rands  
Maghreb - 150 DA Union Européenne - 4Euros Amérique - 4 Dollars